

Proulx JG CPA Inc.

Société de comptable professionnel agréé

101-1139, Sainte-Hélène, Longueuil, Québec J4K 3S3

(450) 670-0932 - Télécopieur : (450) 670-0933

info@proulxjcpcpa.ca

**REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS
DU QUÉBEC, R.A.A.V.**

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2015

INDEX

Mission d'examen	1
Bilan	2 - 3
Évolution des actifs nets	4
Résultats	5
Flux de trésorerie	6 - 7
Notes afférentes aux états financiers	8 - 13
Annexes aux états financiers	14 - 15

Proulx JG CPA Inc.

Société de comptable professionnel agréé

101-1139, Sainte-Hélène, Longueuil, Québec J4K 3S3

(450) 670-0932 - Télécopieur : (450) 670-0933

info@proulxjgcpa.ca

1

MISSION D'EXAMEN

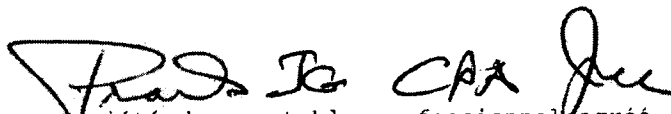
Aux administrateurs de l'organisme
REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS
DU QUÉBEC, R.A.A.V.

J'ai procédé à l'examen du bilan de l'organisme REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V. au 31 mars 2015, ainsi que des états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Mon examen a été effectué conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada pour les organismes sans but lucratif et a donc consisté essentiellement en demande d'informations, procédés analytiques et entretiens portant sur les informations qui m'ont été fournis par la direction de l'organisme.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'auditeur sur ces états financiers.

Au cours de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

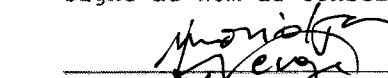
Longueuil, Québec
Le 16 juin 2015

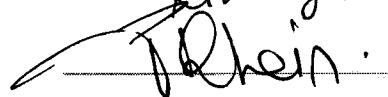

Société de comptable professionnel agréé
Par Jean-Guy R Proulx, CPA, Auditeur CA

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
BILAN
AU 31 MARS 2015

	2 0 1 5	2 0 1 4
A C T I F		
COURT TERME		
Encaisse	8 043 \$	239 \$
Actif financier détenu pour fin de transaction (note 3)	1 372	64 650
Comptes clients	15 517	6 994
Taxes à recevoir	3 968	6 342
Subventions à recevoir	18 425	17 539
Frais imputables au prochain exercice	<u>4 499</u>	<u>3 210</u>
	51 824	98 974
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	20 602	24 622
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (note 5)	<u>40 924</u>	<u>17 764</u>
	<u>113 350 \$</u>	<u>141 360 \$</u>

Signé au nom du conseil d'administration,


 _____, administrateur


 _____, administrateur

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
BILAN
AU 31 MARS 2015

	2 0 1 5	2 0 1 4
P A S S I F		
COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	16 337 \$	12 568 \$
Apports reportés (note 7)	24 500	12 906
Cotisations perçues d'avance	29 650	68 279
Tranche de dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	13 390	12 480
	83 877	106 233
DETTE A LONG TERME (note 8)	13 109	26 500
	96 986	132 733
A V O I R N E T S		
Actifs nets	16 364	8 627
	113 350 \$	141 360 \$

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
EVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

	2 0 1 5	2 0 1 4
Solde au début	8 627 \$	12 283 \$
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	<u>7 737</u>	<u>(3 656)</u>
Solde à la fin	<u>16 364 \$</u>	<u>8 627 \$</u>

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

	2 0 1 5	2 0 1 4
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Subventions (annexe A)	268 500 \$	285 373 \$
Cotisations des membres	127 441	125 503
Droits d'inscription formation subventionnée	7 480	5 370
Droits d'inscription formation	3 160	3 360
Ventes	30 839	13 087
Dons et commandites	6 050	12 523
Intérêts	<u>648</u>	<u>453</u>
	<u>444 118</u>	<u>445 669</u>
CHARGES D'EXPLOITATION		
Dotation au Fonds Serge Lemoyne	7 910	12 160
Services aux membres (annexe B)	350 988	365 276
Frais d'administration (annexe C)	64 533	63 193
Frais financiers (annexe D)	<u>5 756</u>	<u>4 078</u>
	<u>429 187</u>	<u>444 707</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT	<u>14 931</u>	<u>962</u>
Amortissement des immobilisations corporelles	4 020	4 375
Amortissement des immobilisations incorporelles	<u>3 174</u>	<u>243</u>
Amortissement des immobilisations	<u>7 194</u>	<u>4 618</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>7 737</u> \$	(<u>3 656</u>) \$

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 2015

	2 0 1 5	2 0 1 4
EXPLOITATION		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	7 737 \$	(3 656) \$
Éléments sans incidence sur les espèces		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 020	4 375
Amortissement des immobilisations incorporelles	3 004	243
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(31 590)	8 457
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(16 829)	9 419
INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(26 334)	(1 504)
Acquisitions des immobilisations incorporelles	-	(17 198)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(26 334)	(18 702)
FINANCEMENT		
Dette à long terme	-	40 000
Remboursement de la dette à long terme	(12 311)	(1 020)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(12 311)	38 980
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	(55 474)	29 697
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	<u>64 889</u>	<u>35 192</u>
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	<u>9 415 \$</u>	<u>64 889 \$</u>

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 2015

	2 0 1 5	2 0 1 4
VARIATION NETTE DES ELEMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT		
Comptes clients	(8 523) \$	(496) \$
Taxes à recevoir	2 374	(2 407)
Subventions à recevoir	(886)	3 414
Frais imputables au prochain exercice	(1 289)	(453)
Créditeurs	3 769	3 339
Apports reportés	11 594	(594)
Cotisations perçues d'avance	<u>(38 629)</u>	<u>5 654</u>
	<u>(31 590) \$</u>	<u>8 457 \$</u>
 TRÉSORERIE		
Encaisse	8 043 \$	239 \$
Actif financier détenu pour fin de transaction	<u>1 372</u>	<u>64 650</u>
	<u>9 415 \$</u>	<u>64 889 \$</u>

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

NOTE 1 - STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme constitué en date du 31 août 1989, est régie par la partie III de la Loi sur les sociétés par actions du Québec. Celui-ci a changé de dénomination sociale le 21 novembre 1991 pour Regroupement des artistes en arts visuels du Québec, R.A.A.V.

L'organisme a pour but de regrouper et de représenter les artistes professionnels du domaine des arts visuels.

NOTE 2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressé selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

ACTIF FINANCIER DÉTENU POUR FIN DE TRANSACTION:

Le placement temporaire est comptabilisé au coût et sa juste valeur équivaut à sa valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES:

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition.

AMORTISSEMENT:

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective, selon les méthodes d'amortissement et les taux suivants:

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Mobilier et équipement	dégressif	20%
Matériel informatique	dégressif	30%
Améliorations locatives	linéaire	10 ans

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:

Les immobilisations incorporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective, selon les méthodes d'amortissement et les taux suivants:

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Logiciels	dégressif	30%
Site internet	linéaire	6 ans

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

NOTE 2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

CONSTATATION DES PRODUITS:

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus, ou à recevoir si ce montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

VENTILATION DES CHARGES:

L'organisme présente les charges reliées aux salaires par fonction: services aux membres et administration. Celles-ci sont réparties selon le nombre d'heures travaillées.

TRÉSORERIE:

La trésorerie se compose de l'encaisse, du découvert bancaire et de l'actif financier détenu pour fin de transaction.

INSTRUMENTS FINANCIERS:

Évaluation des instruments financiers

L'entité évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats nets.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des comptes clients.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent uniquement des créditeurs.

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

NOTE 3 - ACTIF FINANCIER DÉTENU POUR FIN DE TRANSACTION

	2 0 1 5	2 0 1 4
Dépôts à termes, 0.65%, sans échéance déterminée	<u>1 372 \$</u>	<u>64 650 \$</u>

NOTE 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2 0 1 5		2 0 1 4	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	24 917 \$	22 572 \$	2 345 \$	2 931 \$
Matériel informatique	13 984	11 094	2 890	4 129
Améliorations locatives	<u>21 953</u>	<u>6 586</u>	<u>15 367</u>	<u>17 562</u>
	<u>60 854 \$</u>	<u>40 252 \$</u>	<u>20 602 \$</u>	<u>24 622 \$</u>

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2 0 1 5		2 0 1 4	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	3 676 \$	3 280 \$	396 \$	566 \$
Site Internet	<u>43 532</u>	<u>3 004</u>	<u>40 528</u>	<u>17 198</u>
	<u>47 208 \$</u>	<u>6 284 \$</u>	<u>40 924 \$</u>	<u>17 764 \$</u>

NOTE 6 - CRÉDITEURS

	2 0 1 5	2 0 1 4
Comptes fournisseurs	4 183 \$	1 160 \$
Salaires et vacances à payer	12 075	10 045
Remises à la source à payer	<u>79</u>	<u>1 363</u>
	<u>16 337 \$</u>	<u>12 568 \$</u>

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

NOTE 7 - APPORTS REPORTÉS

	2 0 1 5	2 0 1 4
Subvention reçue pour le fonctionnement (CALQ)	180 000 \$	180 000 \$
Tranche constatée comme revenu de l'exercice	<u>(180 000)</u>	<u>(180 000)</u>
	<u>-</u>	<u>-</u>
Subventions reçues pour les programmes	119 373	106 279
Tranche constatée comme revenu de l'exercice	<u>(105 373)</u>	<u>(105 373)</u>
	<u>14 000</u>	<u>906</u>
Don - Aménagement salle de conférence	15 000	15 000
Tranche constatée comme revenu de l'exercice	<u>(4 500)</u>	<u>(3 000)</u>
	<u>10 500</u>	<u>12 000</u>
	<u>24 500 \$</u>	<u>12 906 \$</u>

NOTE 8 - DETTE A LONG TERME

Prêt initial de 40 000\$, remboursable par versement mensuels égaux de 1 236\$, capital et intérêts, au taux de 7.05%, payable en 36 versements, échéant en février 2017, garanti par la subvention du Conseil des Arts et des Lettres du Québec.

	26 499 \$	38 980 \$
Tranche échéant à court terme	<u>13 390</u>	<u>12 480</u>
	<u>13 109 \$</u>	<u>26 500 \$</u>

Les versements en capital estimatifs pour les deux prochains exercices s'établissent comme suit:

2 0 1 6	2 0 1 7
<u>13 390\$</u>	<u>13 110\$</u>

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

NOTE 9 - PROGRAMMES SUBVENTIONNÉS

Les programmes subventionnés sont compris dans les subventions et les services aux membres.

Formation aux artistes

	2 0 1 5	2 0 1 4
Compétence culture	22 400 \$	22 400 \$
Salaires et charges sociales	(28 984)	(31 776)
	(6 584) \$	(9 376) \$
Emploi Québec	16 790 \$	29 895 \$
Droits d'inscription à la formation	7 480	5 370
Honoraires des intervenants en formation	(14 661)	(18 829)
Frais de formation (remboursables)	(9 610)	(16 436)
	(1) \$	- \$
Conseil des Arts et des Lettres du Québec		
Plateforme numérique	31 000 \$	50 000 \$
Projet ENOAC	34 760	50 883
	(3 760) \$	(883) \$

Gala des arts visuels

Part de l'activité supportée par le R.A.A.V.

Programme d'aide à l'intégration en emploi	9 419 \$	- \$
Compensatoir du déficit par le Regroupement		
des centres d'artistes autogérés du Québec		
RCAAQ	1 484	-
Salaires et charges sociales	(14 705)	-
Fournitures	(1 275)	-
	(5 077) \$	- \$

Chacun des trois organismes participants, le Regroupement des artistes en arts visuels du Québec R.A.A.V., le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec RCAAQ, et l'Association des Galeries d'Art Contemporain, supporte une part égale du déficit de l'activité.

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

NOTE 10 - ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme a signé un bail d'une durée de 10 ans, échéant en août 2022 et un contrat de location d'équipement de 4 ans, échéant en juillet 2017. Au 31 mars 2015, le solde des engagements pour les cinq prochains exercices est de 115 189\$ et se détaillent comme suit;

2 0 1 6	2 0 1 7	2 0 1 8	2 0 1 9	2 0 1 9
<u>23 226 \$</u>	<u>22 893 \$</u>	<u>22 570 \$</u>	<u>23 020 \$</u>	<u>23 480 \$</u>

NOTE 11 - INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, est exposé à divers risques, par le biais de ses instruments financiers.

Risque de liquidité:

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de sa dette à long terme et de ses crédateurs.

Risque de crédit:

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il évalue de façon continue les montants à recevoir et n'a pas jugé bon de prendre une provision pour pertes éventuelles sur créances.

Risque de taux d'intérêt:

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux du marché. L'organisme est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

NOTE 12 - VENTILATION DES CHARGES

Ventilation salaires et charges sociales	Services aux membres	Administration
Directeur	75%	25%
Adjoint administratif	60%	40%

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

	2 0 1 5	2 0 1 4
ANNEXE A - SUBVENTIONS		
Conseil des arts et des lettres du Québec		
Fonctionnement	180 000 \$	170 000 \$
Soutien aux activités régionales	-	10 000
Plateforme numérique (note 9)	31 000	50 000
Société de développement des entreprises culturelles		
Aide à la publication	4 000	-
Compétence Culture		
Poste de coordonateur au développement professionnel (note 9)	22 400	22 400
Ministère de la culture et des communications		
Préparation aux négociations	4 376	2 564
Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale		
- Emploi Québec		
Programme d'aide à l'intégration en emploi (note 9)	9 419	-
Formation des artistes (note 9)	16 790	29 895
Ville de Montréal		
Programme d'aide financière aux Organismes à but non lucratif locataires dans des immeubles non résidentiels imposables, oeuvrant dans les domaines de l'art et de la culture	515	514
	268 500 \$	285 373 \$

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

ANNEXE B - SERVICES AUX MEMBRES

	2 0 1 5	2 0 1 4
Salaires - formation	28 984 \$	28 578 \$
Salaires - exploitation	153 388	134 081
Charges sociales	21 247	19 727
Honoraires	31 409	42 436
Frais de réunions	3 329	3 694
Projet ENOAC	34 760	50 883
Formation	24 271	35 265
Allocations	15 262	16 022
Graphisme et frais d'impression	81	2 198
Poste et livraison	2 115	1 714
Frais de déplacements	7 001	4 915
Frais de représentation	308	484
Promotion	1 283	948
Associations et cotisations	11 038	11 288
Évènements spéciaux	9 435	9 786
Inscriptions colloques, forums	1 686	827
Mauvaises créances	987	-
Publicité	<u>4 404</u>	<u>2 430</u>
	<u>350 988 \$</u>	<u>365 276 \$</u>

ANNEXE C - FRAIS D'ADMINISTRATION

Salaires	27 358 \$	26 290 \$
Charges sociales	3 557	2 997
Téléphone et internet	2 775	3 086
Loyer, taxes et assurances	22 658	21 482
Honoraires professionnels	4 219	4 219
Entretien et réparation	591	135
Frais de bureau	3 375	4 659
Formation du personnel	-	<u>325</u>
	<u>64 533 \$</u>	<u>63 193 \$</u>

ANNEXE D - FRAIS FINANCIERS

Intérêts et frais bancaires	4 113 \$	2 203 \$
Frais de cartes de crédit	<u>1 643</u>	<u>1 875</u>
	<u>5 756 \$</u>	<u>4 078 \$</u>

NON AUDITÉ